



**Diocèse de Saint-Denis-en-France
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption
Paroisse Saint Vincent de Paul**



Le Curé

Villepinte, le 13 mars 2026,

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (St Luc 20,25)

Chers frères et sœurs en Christ, chers amis,

Alors que notre ville s'apprête à vivre un moment important de sa vie démocratique avec l'élection d'un nouveau maire et d'une nouvelle équipe municipale, je souhaite en tant que curé de Villepinte vous adresser aujourd'hui cette lettre pour :

- nous encourager à prendre résolument, consciemment et joyeusement le chemin des urnes dimanche.
- enrichir, éclairer votre réflexion dans l'exercice de votre discernement politique (pistes proposées par la Conférence des Evêques de France à l'occasion des élections municipales)
- rappeler la neutralité institutionnelle de l'église à l'égard des partis politiques
- adresser des paroles d'encouragement à tous les candidats
- rappeler les liens historiques entre la commune de Villepinte et l'Eglise de Villepinte

1- Voter non par devoir mais par amour de la commune où la Providence nous a placée

À quelques heures maintenant de l'ouverture du scrutin, je souhaite vous adresser un mot d'encouragement fraternel. Je sais que nous vivons dans un contexte difficile, marqué par de nombreuses crises (géopolitique, politique, identitaire, sociale, sanitaire, climatique, existentielle : crise du sens...) qui peuvent nourrir le découragement, la désillusion voire même la défiance envers les institutions au premier rang desquelles l'institution politique.

Pourtant, notre foi nous invite à regarder la politique autrement. Je voudrais vous redire que, pour nous chrétiens, aller voter n'est pas seulement un devoir civique, mais aussi une manière concrète d'exercer la charité, cette « charité sociale » dont parle le pape Benoît XVI dans sa lettre encyclique « Caritas in veritate ». L'amour en effet ne concerne pas seulement nos relations proches mais aussi la vie sociale et politique (cf. Caritas in veritate, n°2). « L'amour donne une substance authentique à la relation personnelle avec Dieu et avec le prochain. Il est le principe non seulement des micro-relations : rapports amicaux, familiaux, en petits groupes, mais également des macro-relations : rapports sociaux, économiques, politiques » (Caritas in veritate, n° 2). Plus loin il ajoute : « On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on

travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réel » (Caritas in veritate, n.7).

Or, notre commune de Villepinte est ce lieu béni où la Providence nous a placés, ce premier espace du « vivre ensemble » où nous pouvons, par notre participation électorale, œuvrer concrètement au bien commun. Dans une société tentée par le repli, aller voter demeure ainsi un geste de confiance et d'espérance et de charité.

Voter, c'est aimer concrètement son prochain en contribuant à l'échelle locale (pour les élections municipales), à créer les structures justes qui permettront son épanouissement ; c'est affirmer ensemble que nous croyons en la possibilité de construire une vie meilleure pour tous les habitants de notre cité. C'est enfin prendre au sérieux notre responsabilité envers tous, en particulier les plus fragiles. Travailler pour le bien commun, c'est donc au final, pour reprendre les mots de saint Jean-Paul II, travailler « pour le bien de tous et de chacun, parce que, tous, nous sommes vraiment responsables de tous » (Sollicitudo rei socialis, n° 38).

2- Quelques éléments de discernement pour le vote :

A l'occasion des élections municipales, la Conférence des Evêques de France a réalisé un dossier numérique remarquable intitulé : « Municipales 2026 : ces questions que les catholiques peuvent se poser » dont je me permets de vous partager quelques extraits :

« Les lecteurs trouveront dans cet article des repères pour approfondir leur compréhension des compétences communales à la lumière de la doctrine sociale de l'Église, et ainsi penser l'action locale comme un lieu privilégié de service du bien commun et de responsabilité partagée ».

Le candidat / la candidate pour qui je vais voter propose-t-il/ elle en matière de :

Administration générale et démocratie locale

de respecter la démocratie, d'écouter et de valoriser la parole de tous, même des plus fragiles ?

Urbanisme et aménagement de l'espace public

de respecter le territoire, la nature qui s'y déploie, de penser un aménagement raisonnable et respectueux de la création et des personnes ou va-t-il s'engager dans un plan de constructions et de permis de construire sans véritable concertation et sans souci des enjeux écologiques, sous prétexte de répondre à la demande de logements ?

Education

de mettre en place des dispositifs qui vont faciliter la vie des familles, en particulier des plus fragiles ?

Actions sociales et solidarité

d'encourager des politiques municipales qui soutiennent concrètement les familles, les personnes isolées, les aînés ou celles et ceux en précarité, afin que personne ne soit laissé de côté ?

Sécurité et prévention

d'assurer une présence renforcée sur le terrain, en coopération avec les forces de l'ordre et les acteurs de proximité, pour garantir la tranquillité de chacun ?

de développer des actions de prévention, notamment auprès des jeunes et des personnes vulnérables, afin de renforcer la cohésion et la confiance au sein de la commune ?

Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin dans la réflexion, je vous transmets le lien :

<https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-politique/elections-municipales-2026/569688-municipales-ces-questions-que-les-catholiques-peuvent-se-poser/>

3- Neutralité institutionnelle de l'Église Catholique à l'égard des partis politiques

L'Église encourage donc tous les baptisés à prendre leur part à la vie de la cité, dans le respect des consciences, du pluralisme légitime et de la recherche sincère du bien commun. Notre église de Villepinte entend demeurer un lieu d'accueil, de prière et de communion, ouvert à tous, quelles que soient les sensibilités politiques de chacun.

Dans le cadre des élections municipales actuelles, une vidéo de campagne a été diffusée dans laquelle un diacre de nos paroisses intervient en mentionnant son ministère. En tant que curé, et donc gardien de la communion ecclésiale à Villepinte, il m'appartient d'apporter une clarification institutionnelle nécessaire à la bonne compréhension de tous.

Je tiens à rappeler le principe fondamental de neutralité institutionnelle de l'Église catholique à l'égard des partis politiques et des candidats en période électorale. Le Droit Canonique est explicite à ce sujet : « Les clercs s'abstiendront totalement de toute participation active à la vie politique et aux syndicats ouvriers » (Canon 287). Ce principe s'impose donc avec une force particulière aux ministres ordonnés — prêtres, diacres et évêques — qui doivent exercer une grande réserve dans leurs prises de position partisans, que ce soit dans l'exercice de leur ministère ou dans leurs expressions publiques au titre de leur qualité ecclésiale. Il ne leur appartient donc pas d'engager l'Église ni de laisser entendre qu'elle apporterait un soutien à une candidature particulière.

Dès lors, les propos diffusés dans cette vidéo de campagne ne sauraient en aucun cas être interprétés comme exprimant une position officielle des paroisses de Villepinte ou de l'Église catholique en faveur d'une candidature particulière. Il s'agit d'une démarche personnelle qui n'engage pas nos communautés paroissiales ; je ne manquerai pas à cet égard de le rappeler officiellement au diacre concerné.

Cette clarification ne remet nullement en cause le droit légitime de chaque baptisé, y compris les ministres ordonnés à titre personnel, de participer à la vie démocratique selon sa conscience. Elle vise simplement à préserver la mission propre de l'Église et redire sa neutralité institutionnelle en période électorale.

4- Parole d'encouragement à tous les candidats aux municipales

S'engager en politique au service de ses concitoyens, c'est répondre à un appel profond et noble, celui de contribuer à bâtir à son niveau un monde plus juste, plus harmonieux, plus humain, au fond plus fraternel. Le pape Pie XI le disait avec force dès 1927 : « La politique est la plus haute forme de la charité. ». Ces mots, loin d'être une simple formule, disent quelque chose d'essentiel sur la noblesse de la démarche de tous les acteurs engagés en politique ou ailleurs. Qu'il me soit d'ailleurs permis ici d'avoir une attention reconnaissante à l'égard de tous les bénévoles qui se dévouent gratuitement et généreusement pour nos paroisses de Villepinte. Choisir de consacrer son temps, son énergie, ses talents au service du bien commun, d'une commune ou d'une communauté est un acte beau, profondément généreux et désintéressé qui mérite de notre part toute notre attention et notre respect. Merci à vous tous !

Je fais miennes les paroles du Cardinal Jean-Marc Aveline, Président de la Conférence des Evêques de France qui à l'occasion des vœux présentés aux responsables des cultes et aux responsables associatifs s'exprimaient ainsi :

« Je forme un vœu de courage pour celles et ceux qui s'engagent en politique. Le courage de la persévérance face à l'indifférence, à l'ingratitude parfois, et à la violence verbale qui fragilise le débat public. Dans les interventions politiques aujourd'hui, la violence des propos fait mal aux personnes et ne fait pas avancer le débat. Nous sommes devant un grand défi pour notre démocratie, et ce n'est pas en regardant les exemples d'ailleurs, en particulier de l'autre côté de l'Atlantique, que nous trouverons des solutions. Que tous sachent garder le courage de la liberté. Que la logique partisane et les slogans faciles ne prennent jamais le pas sur la recherche sincère du bien commun. La démocratie a besoin de responsables capables d'équilibre, de compromis et de durée. Il ne nous faut pas confondre efficacité et précipitation, puissance et vérité, force et justice. « La vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance. » (Dignitatis Humanae n°1) »

5- Commune de Villepinte, communauté catholique de Villepinte, un lien historique à préserver

Je relève que le mot « commune » et le mot « communion » qui désigne le mystère même de l'Église ont la même racine étymologique latine : « cum-munis » le don partagé, ce qui est tenu et donné ensemble. Cette proximité sémantique et étymologique entre deux mots qui expriment deux réalités différentes mais complémentaires- la réalité administrative d'une part : la « commune » de Villepinte et la réalité ecclésiale d'autre part : la « communauté » catholique trouve à Villepinte une résonance particulière au regard de l'histoire. C'est en effet à l'occasion d'un acte de donation d'une partie des biens de l'abbaye de Saint-Denis (qui comprenaient à l'époque des terres sur notre territoire) dirigée à cette époque par Hilduin, à des moines, qu'apparaît pour la première fois la mention de Villepinte sous le nom de « Villa picta ». C'est à l'initiative d'un confrère lazariste, le père Jean Delagrive, qui fut également géographe de Paris, auteur du premier atlas de Paris, de ses environs et de la Seine que le nom de Villepinte apparaît pour la première fois sur une carte géographique (1731). Enfin, l'armoirie historique de Villepinte constitue le plus précieux témoignage visuel de cette communion entre Villepinte et l'Église avec les trois fleurs de lys encadrant au milieu le clou de la Passion qui représente les armoiries de l'abbaye de Saint-Denis.

Pour conclure, je tiens en toute simplicité, à exprimer ma profonde gratitude à Madame Martine Valleton, maire de notre commune depuis de nombre années pour son engagement au service de tous, pour sa disponibilité constante et pour la qualité des relations que nous avons pu nouer entre la mairie et les paroisses de Villepinte. Nos relations ont toujours été empreintes de respect, de bienveillance et d'une réelle volonté de travailler pour le bien de tous les habitants. Je tiens à lui en rendre grâce publiquement. Au-delà de la personne du maire sortant, je souhaite rappeler avec force que la qualité des relations entre la Mairie et l'Église est un bien précieux pour notre commune. Quel que soit le candidat ou l'équipe qui sera choisie par les électeurs, je forme le vœu sincère que cette relation de confiance, de respect mutuel et de coopération soit maintenue et pourquoi pas même, je l'espère, approfondie avec mon successeur. Car au-delà des sensibilités politiques, je demeure persuadé que ce qui nous unit est plus grand que ce qui pourrait nous diviser : l'amour de notre ville, de son histoire, de son patrimoine, de sa diversité, le souci de nos enfants, la solidarité envers les plus fragiles, le désir d'une société plus fraternelle.

En communion avec mes confrères prêtres, diacres, consacrés et les membres actifs de nos paroisses, je m'engage à travailler dans un esprit de dialogue constructif, de service du bien commun avec celle ou celui qui sera élu maire ainsi qu'avec toute son équipe.

Des messes seront célébrées à l'intention de tous les candidats, de tous les élus actuel et de la future équipe municipale les dimanches 15 et 22 mars prochain afin de confier leur mission et

le bien de notre commune au Seigneur. Que l'Esprit Saint, Esprit de sagesse, de conseil, de pondération les comble de ses grâces !

Que le Seigneur bénisse notre commune, ses habitants, et tous ceux qui s'engagent pour la servir sous le regard maternel de Notre-Dame de l'Assomption, sainte patronne de Villepinte.

Veni Sancte Spiritus !

Père Patrick RABARISON, c.m.
Curé des paroisses de Villepinte